Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21517**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d''information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations spécialité Management Financier et Comptable appliqué aux PME-PMI (MAFICO)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Président de l'Université d'Aix Marseille, Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314p Organisation des services comptables et de gestion, 314r Analyse financière, contrôle de gestion, expertise comptable, 314t Etablissement des documents comptables et de gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel, cadre technique assure :

le management d'équipe

l'organisation structurelle et juridique de l'entité

l'organisation commerciale comptable et financière de l'entité

Ce diplômé, dans le respect de la règlementation légale et conventionnelle est capable de mettre en oeuvre plusieurs techniques de gestion en fonction de la taille de la structure dans laquelle il est employé. Ces techniques concernent principalement : la finance, le contrôle de gestion, la comptabilité, la fiscalité.

Il a les compétences requises pour :

conduire et contrôler toutes les opérations d'analyse et diagnostic, d'audit, de comunicaton financière, necessaires à la gestion financière de son entreprise et aux prises de décisions de gestion.

réaliser, alayser et contrôler toutes les opérations d'écriture, rapprochement et analyse en comptabilité des sociétés, en particulier dans l'environnement Quadratus Comptabilité, afin d'assurer la gestion comptable de l'entreprise.

maîtriser la gestion fiscale des entreprises françaises (analyse de résultats comptables, fiscalité des créations, fiscalité du financement et réaliser les déclarations nécessaires afin de permettre à l'entreprise de répondre à ses obligations fiscales.

assurer par le contrôle de gestion la mesure et l'analyse des coûts et des écarts afin de mettre en place les actions correctives nécessaires.

piloter des projets, réaliser la planification, la programmation, la budgétisation, la négociation avec les partenaires internes et externes, la mise en oeuvre et l'évaluation du projet assurant ainsi le suivi nécessaire aux prises de décisions par l'entreprise pour mener à bien son projet.

En plus de ces compétences ou savoir-faire, le diplômé est amené au cours de la formation à travailler sur son savoir-être et son professionnalisme par des travaux individuels ou de grope permettant de mettre à l'épreuve son autonomie, sa rigeur, sa gestion du temps et ses méthodes de travail.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce diplômé travaille idéalement dans les PME-PMI régionales ou dans de grandes entreprises ou grands groupes nationaux ou internationaux.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

assistant/assistante de gestion en comptabilité

comptable spécialisé/spécialisée en comptabilité générale

comptable spécialisé/spécilisée en comptabilité analytique

assistant contrôleur de gestion

cadre comptable

responsable clientèle

assistant ressources humaines

directeur adjoint PME-PMI...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

M1204 : Contrôle de gestion

C1201 : Accueil et services bancaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Volume total de la formation 450 h + 150 h de projet tuteuré - 60 ECTS

Durée de la formation : 20 semaines + 12 semaines de stage minimum ou alternance

Semestre 1

UE1 Modules communs 132 15 ECTS

Cours et travaux dirigés

M1.1 Economie 12 h 2 ECTS

M1.2 Mathématiques et statistiques 20 h 2 ECTS

M 1.3 Système d'information de gestion 28 h 3 ECTS

M1.4 Stratégie 28 h 3 ECTS

M1.5 Théorie des organisations 16 h 2 ECTS

M1.6 Anglais 28 h 3 ECTS

UE 2 Maîtrise des outils de la PME-PMI - Spécialité FC 140 h et 15 ECTS

Cours et travaux dirigés

M2.1 Initiation à la gestion des ressources humaines 12 h 2 ECTS

M2.1 Initiation au marketing 12 h 2 ECTS

M2.3 Contrôle de gestion 60 h 6 ECTS

M2.4 Gestion fiscale 56 h 5 ECTS

Semestre 2

UE3 Maîtrise des outils financiers et comptables - Spécialité FC 176 h 18 ECTS

Cours et travaux dirigés

M3.1 Droit des affaires 20 h 2 ECTS

M3.2 Comptabilité approfondie 60 h 6 ECTS

M3.3 Gestion financière approfondie 60 h 6 ECTS

M3.4 Audit financier 16 h 2 ECTS

M3.5 Communication financière 20 h 2 ECTS

UE4 Mise en situation professionnelle 150 h 6 ECTS

UE5 Stage en entreprise (12 semaines) 6 ECTS

Obtention de la licence professionnelle

Extrait de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la Licence Professionnelle

Art.10 La licence professionnellee et décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement y compris le projet tuteuré et le stage et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été otenue, sont capitalisables

A l'issue de cette formation, le candidat a validé 180 crédits européens (ECTS), dont 60 pour ce diplôme.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		OUI Jury composé de 60 % d'enseignants et 40 % de professionnels
En contrat d'apprentissage	X		OUI Jury composé de 60 % d'enseignants et 40 % de professionnels
Après un parcours de formation continue	X		OUI Jury composé de 60 % d'enseignants et 40 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X		OUI Jury composé de 60 % d'enseignants et 40 % de professionnels
Par candidature individuelle	X		OUI Jury composé de 60 % d'enseignants et 40 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X		OUI Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n°44 du 9/12/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté d'habilitation n°2005 1062 du 5 juin 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE - Code de l'éducation article L 613-3

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2013-2014 : F: 22 / H:15

2012-2013 : F: 26/ H: 14

2011-2012 : F: 37 / H:15

Autres sources d'information :

http://www.univ-amu.fr

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille Université : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [MARSEILLE]

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT d'Aix Marseille site de Marseille

Historique de la certification :

Formation certifiée ISO 9001 : 2008